

VILLAB'ÉCHO

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLABÉ



• GÉRER •

Les nouveaux tarifs de cantines et repas à 1€

p. 15



• VIVRE •

Les nouveaux points du Plan Local d'Urbanisme

p. 13



• SÉCURITÉ •

Nouveaux équipements de la Police Municipale

p. 22/23



L'actualité de votre ville sur Facebook
MAIRIE DE VILLABÉ

VILLAB'ÉCHO N°31 • JANVIER 2022
+ d'infos sur www.villabe.fr



Estelle PELLETIER
sur Villabé depuis + de 14 ans



📞 06 22 92 06 57

✉ e.pelletier@cif-immo.com



**COMPTOIR
IMMOBILIER**
de France
de France
IMMOBILIER

www.estelle-pelletier.cif-immo.com

ACHAT • VENTE • ESTIMATION

PARTICULIERS • ENTREPRISES • ÉVÉNEMENTIEL

Relaxer - Revitaliser - Equilibrer

**REFLEXOLOGIE
& MASSAGE AMMA ASSIS**

Education en santé naturelle

SUR RENDEZ-VOUS AU CABINET, À DOMICILE, EN ENTREPRISE
lors de vos événements (séminaires, mariages, anniversaires...)

VILLABÉ • ESSONNE • PARIS • SEINE & MARNE



*Les sentiers
de l'équilibre*

Pascale CHATELAIN

9 Ter, rue du Bel Air - 91100 Villabé

07 86 93 06 59

contact@les-sentiers-de-lequilibre.com

www.les-sentiers-de-lequilibre.com

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • VOLAILLE



depuis 1972



**COLIS &
BUFFETS**
sur demande

LES HALLES DE VILLABÉ

3 route de Villoison • 91100 Villabé

Tél : 01 60 86 17 64

www.boucheries-bernard.fr



HIPPOPOTAMUS

1968

Steakhouse à la française.

Rue du Clos aux Pois • 91100 VILLABÉ • **TÉL : 01 69 11 48 90**

**Karl DIRAT**

Maire de Villabé,

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Chères Villabéennes, chers Villabéens,

En ce début d'année, au nom du conseil municipal, du conseil municipal des enfants, du conseil des sages et des services municipaux, je vous adresse à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé.

Une fois de plus, le contexte sanitaire ne nous permet pas de vous adresser nos souhaits directement et me contraint à annuler la cérémonie des vœux du Maire.

Je tiens à remercier tous les élus qui m'entourent ainsi que leurs familles, pour leur dévouement sur le terrain, leur écoute et leur esprit de cohésion. Ils œuvrent quotidiennement à mes côtés en collaboration avec le personnel communal pour aller dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu avec un esprit bienveillant.

L'année 2021, s'est terminée avec l'adoption de notre nouveau PLU. Nous avons su protéger le cœur de notre commune tout en respectant les obligations de l'Etat en matière de construction de logements afin de préparer sereinement l'avenir.

Grâce à toutes nos actions entreprises dans le cadre de la protection de la biodiversité, nous venons d'être labellisé par la région Ile de France « **Territoire engagé pour la nature** » et nous recevrons prochainement un chèque de **4 000 €** dans le cadre de notre opération de sauvegarde des « **2 millions de litres d'eau potable d'ici 2026** ».

Nous espérons une sortie rapide de cette crise sanitaire afin de poursuivre plus sereinement nos projets en 2022, en continuant de respecter nos engagements.

Alors que tout augmente, je viens de signer une convention avec l'état qui nous permet de passer les tarifs des **repas de nos cantines à 1 €** pour les trois premières tranches et d'adopter aussi une baisse substantielle pour les autres tranches.

Nous sommes en pleine période d'arbitrage du budget 2022. Il sera construit sur des bases solides dues à la qualité de notre gestion au quotidien ce qui nous permet de répondre à vos attentes.

Je proposerai pour la 8^{ème} année consécutive « **zéro** » augmentation de nos impôts tout en poursuivant un programme d'investissement compatible avec nos moyens et toujours avec le souci de réduire notre endettement.

Bienvenue en 2022 !

Je crois en l'avenir, au sens de la solidarité et à l'esprit de l'effort partagé.

Bonne et heureuse année !

Karl DIRAT
Villabé, le 29 janvier 2022

Tres cordialement
Dirat

VIVRE

Pages 4 à 13 • 16 et 17

Pages 24 et 25

DÉCOUVRIR

GÉRER

Pages 14 et 15

Pages 26 à 29

SE DIVERTIR

TRAVAUX

Pages 20 et 21

Pages 30 à 33

COMMUNICATION

SÉCURITÉ

Pages 22 et 23

Pages 32 et 33

TRIBUNES POLITIQUES

Directeur de la publication : Karl DIRAT

Rédactrice en chef : Nadia LIYAOU

Rédaction : Service Communication Mairie de Villabé

Photos : Service Communication Mairie de Villabé, Service Communication Grand Paris Sud, Fotolia, Shutterstock, Freepik

Imprimerie : Planète Impression • Mise en page, graphisme et conception des publicités : Alonegraphic. : 06 99 420 440 - www.alonegraphic.fr

Publicité : Philippe LACHKAR : 06 11 68 82 52 ou 01 60 79 39 29 - sp.91@orange.fr

● RÉTROSPECTIVE 2021 EN *images*

Retrouvez tous les moments de l'année 2021 en images.
Une vidéo rétrospective des moments forts de 2021 est également
disponible sur notre chaine [youtube/mairie.villabe](https://www.youtube.com/mairie.villabe)



1 et 2 • Remises des récompenses pour le concours d'illuminations 2020

3 et 4 • Enregistrement du concert de El Señor Igor

5 • Remise de la Médaille d'Honneur de la Ville

6 et 7 • Travaux du futur parking du CCAS

8 et 9 • Villabé sous la neige

10 et 11 • Plantation de l'Arbre de Vie



12 à 14 • Commémoration du 19 mars 1962

15 et 16 • Sensibilisation au Hip-Hop dans les écoles Ariane et Jean-Jaurès

17 • Exposition Ville Propre

18 • Remise du chèque de la région IDF

19 • Signature du projet du 3^{ème} groupe scolaire

20 • Rencontre avec ASAD, Aide et Soins A Domicile Seine-Essonne

21 • Réunion avec l'Office de Tourisme

22 à 25 • Cérémonie commémorative du 8 mai 1945





27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37

- 27 •** Les écoles rencontrent Villabeilles
- 28 •** Installation de Boxy
- 29 •** Collecte alimentaire
- 30 •** Aménagement du sentier piéton des Brettes, depuis le chemin des Vignes
- 31 •** Spectacle Pierre & le Loup avec l'école Ariane
- 32 •** Travaux de la Régie de l'Eau, rue Claude Mouchel
- 33 et 34 •** Distribution des cahiers de vacances
- 35 •** Sortie scolaire de fin d'année



38



39



40



41



42



43



44



45



46



47



48



49

36 à 44 • Villabé Sports en Scène 2021
(Course pédestre, Critérium du Jeune Conducteur, Villab' Raid Aventure, Journée multi activités, Concerts...)

45 et 46 • Carmantran

47 • Sortie solidaire à Houlgate

48 • Réunion publique budget participatif

49 • Défilé de lampions du 14 juillet



50



51



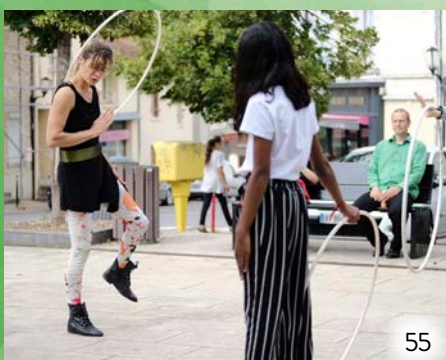
52



53



54



55



56



57



58



59

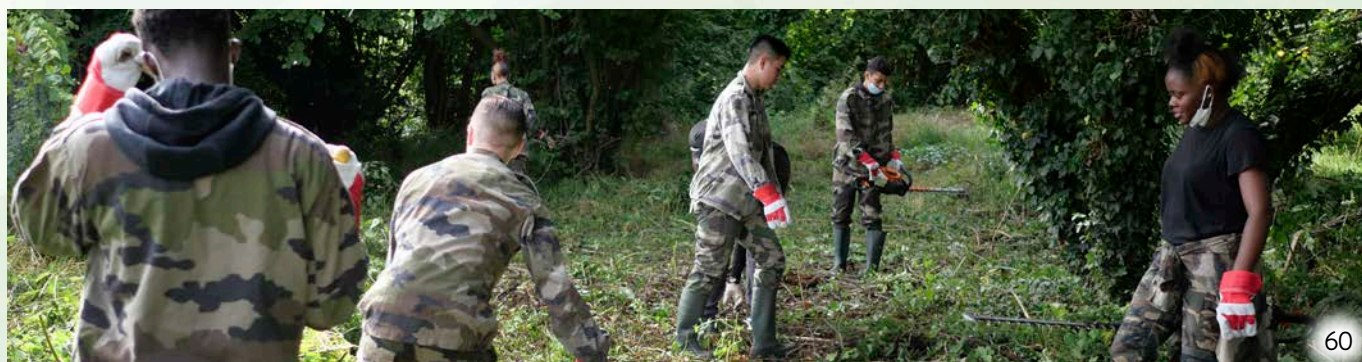
50 à 52 • Concert, feu et bal du 14 juillet

53 • Ravalement de l'Ecole de Musique

54 et 55 • Open'Bib

56 et 57 • Visite de l'entreprise Log'Ins en présence de Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des Entreprises

58 et 59 • Ciné en plein-air



60



61



62



63



64



65



66



68



67

59 à 62 • Chantier Citoyen du Siarce

63 et 64 • Sortie solidaire à Quend-les Pins

65 à 67 • Ciné en plein-air

68 • Visite d'une Députée de Côte d'Ivoire



69



70



71



72



73



74



75



76



77



78



79



80



81



82

- 69 • Rentrée dans nos groupes scolaires
- 70 • Visite de M. le Maire dans les écoles
- 71 • Forum des Associations
- 72 et 73 • Foulée des Brettes et La Gadouilleuse
- 74 • Cérémonie d'hommage aux Harkis
- 75 • Accueil des nouveaux arrivants
- 76 • Vide-grenier
- 77 • Visite du CSU (Centre de Surveillance Urbain de Corbeil-Essonnes)
- 78 • Voyage en Andalousie
- 79 • Spectacle : Manger
- 80 • Journée de Prévention de la Sécurité Routière
- 81 • La Semaine Bleue, avec le CCAS
- 82 • Chantier Citoyen Municipal



83 et 84 • Exposition « Autour de 14-19 »
85 • Le bus Dynamique Emploi à Villabé
86 et 87 • Cérémonie du 11 novembre 1918
88 • Spectacle : Le bal des Coquelicots
89 • Cérémonie de remise des diplômes des médaillés du travail
90 • Aït Sadden, contes et musiques berbères
91 et 92 • Le Marché de Noël
93 • Cérémonie à la mémoire des morts pour la France
94 • Distribution solidaire de jouets par A Petits Pas de Loup
95 • Noël solidaire par le CCAS
96 • Concours des illuminations



LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME



A compter du 1^{er} janvier 2022, Grand Paris Sud met en place un guichet unique en ligne pour déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Le lien vers cette plateforme est accessible depuis le site Internet de Villabé et celui de l'agglomération. Les envois par courriel ne pourront pas être pris en compte.

Documents concernés :

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Certificats d'urbanisme
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Demandes relatives aux dossiers de déclaration d'intention d'aliéner

Le service urbanisme de la ville de Villabé vous accompagne dans vos démarches de demandes dématérialisées.

Fonctionnement

Les demandes numériques seront traitées exclusivement via le guichet unique de Grand Paris Sud <https://urbanisme.grandparissud.fr/guichet-unique> (seule téléprocédure permettant aux usagers de saisir l'administration par voie électronique).

Vous conservez la possibilité de se présenter physiquement à l'hôtel de ville (sur rendez-vous) afin de déposer vos demandes

de dossier au format papier ou de les transmettre par voie postale à cette adresse :

Service ADS – Grand Paris Sud
500, place des Champs Elysées
91000 Evry-Courcouronnes

Le demandeur reçoit diverses informations sur sa messagerie. L'évolution du traitement de votre dossier dématérialisé sera accessible via votre espace dans le guichet.

Pourquoi dématérialiser ?

La dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat. ADS ou « *Permis de construire en ligne* » permet de répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. La mise en place de ce guichet unique s'inscrit donc pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Deux obligations réglementaires encadrent ce projet :

- Article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de saisine par voie électronique (SVE)
- Article L.423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62.



Depuis 2014, l'action de la municipalité est de concilier au mieux les obligations et besoins en constructions de logements (contrat de mixité sociale) avec la volonté de freiner la vélocité des promoteurs et certains projets inadaptés à notre belle ville.

Laurent SILVEIRA

Adjoint au maire chargé des commerces, des entreprises, de l'urbanisme social et du jumelage

LES NOUVEAUX POINTS DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 16 décembre 2021, le nouveau PLU a été adopté après 7 ans de révision et d'adaptation en fonction de la mouvance et des orientations prises pour notre ville. Voici les grands points que vous devez retenir.

Suppression des Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P)

- Sur le terrain près du cimetière.
- A la ferme de Villoison.

Ce qui signifie que l'on a souhaité préserver l'espace vert au cimetière et annuler toute construction afin de faire entrer la ferme de Villoison dans le patrimoine communal.

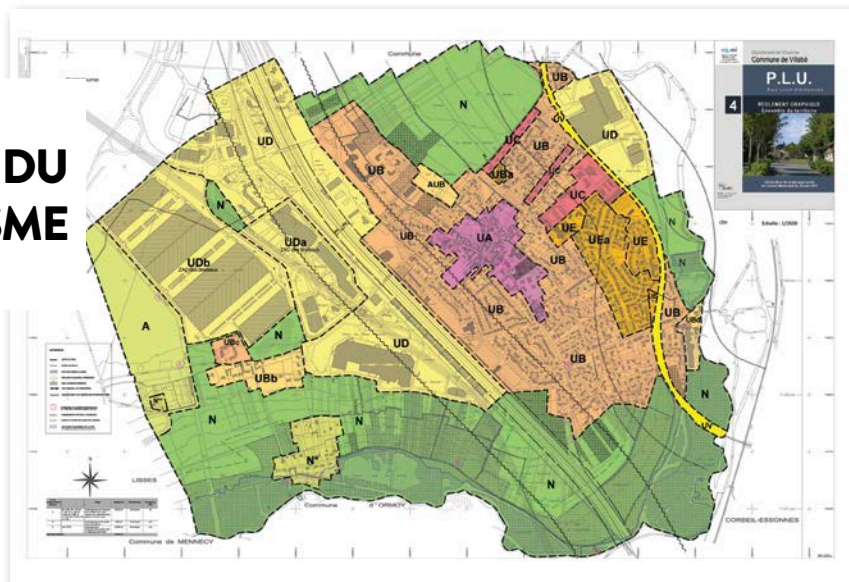
Adoption d'un périmètre de gel de 5 ans sur la ferme au cœur de Ville

L'avenue du 8 mai 1945 étant particulièrement étroite au niveau de l'entrée de la ferme, nous ne souhaitons pas voir le cœur de ville se densifier à cet endroit. Nous allons lancer une grande concertation avec les villabéens afin d'envisager des projets intégrés et harmonieux.

Limitation des hauteurs constructibles

- En cœur de ville (zone UA) au maximum de l'existant à 10 m soit R+1 + combles.
- En zones pavillonnaires entourant le cœur de ville (zone UB) à 9 m soit R+1.
- Interdiction de toits plats en UA et UB, obligation de double pente (pour éviter un R+2).

Ce qui évitera en cas de cession de terrains importants la construction d'immeubles dénaturant le paysage, alors que cette contrainte rendra difficile la rentabilité d'un projet d'un promoteur avec un immeuble en R+1 (-35% de logements par rapport à un R+2).



De plus, nous avons augmenté le nombre de places de parkings imposées :

- **Pour les constructions à usage d'habitation** : (auparavant 1 place jusqu'à 50m², 2 au-delà)
 - Au moins 1 place par logement ayant une surface de plancher inférieure à 40m².
 - Au moins 2 places par logement ayant une surface de plancher comprise entre 40m² et 100m² inclus.
 - Au moins 3 places par logement ayant une surface de plancher supérieure à 100m².
 - 1 place visiteur par multiple de 5 logements, arrondi au nombre supérieur.
- **Pour les constructions de logements locatifs financés par un prêt aidé par l'État**, il sera exigé la réalisation d'au moins 1 place et plus par logement avec accord du bailleur social.

Nouveauté de notre PLU : création d'un coefficient d'emprise au sol (C.E.S)

La loi ALLUR de 2014 en continuité de la loi Duflot de 2013 qui définit le quota de logements sociaux dans toutes les communes, impose la suppression du C.O.S (coefficient d'occupation des sols). Ces nouvelles dispositions qui pouvaient être un bienfait pour les propriétaires afin d'augmenter leur surface constructible, sont du pain béni pour les promoteurs en quête de beaux terrains sans aucune limite de surface constructible au sol.

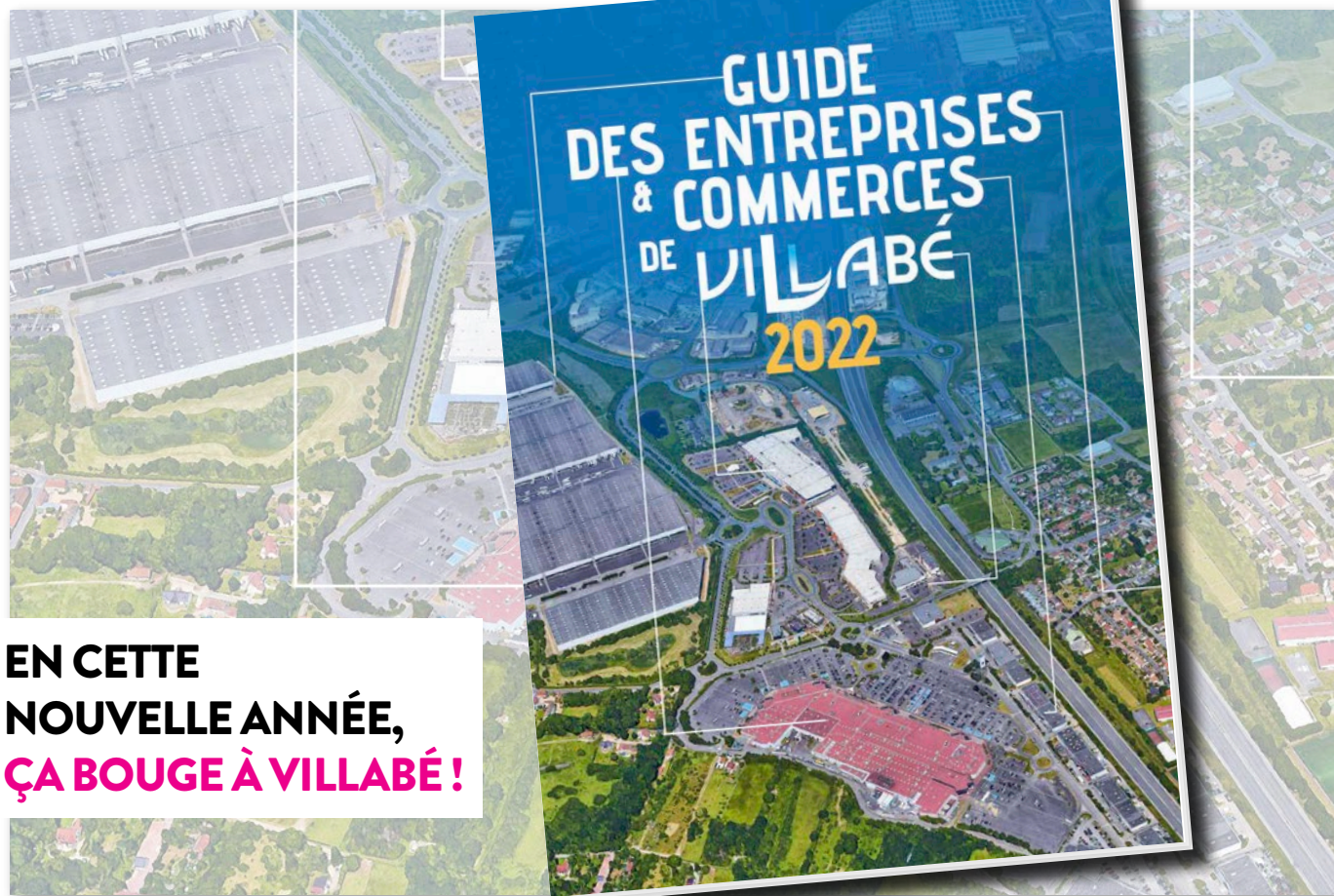
L'instauration par la municipalité d'un C.E.S limite l'Emprise au sol et permet aussi de lutter contre l'artificialisation des sols en imposant un minimum d'espaces verts.

5/ Création d'une zone UBE

Souhaitant maîtriser et limiter la densification du quartier de Villoison, ce nouveau PLU instaure une nouvelle zone UBE avec de nouvelles règles plus restrictives que celles de la zone UB (distance entre la clôture et le bâti passe de 6 m au lieu de 5m sans vue et à 12 m au lieu de 8m avec vue). L'objectif étant de limiter les surfaces d'emprise et les projets immobiliers futurs.

Changement de zonage pour l'immeuble « Orange »

Actuellement classée en zone UC (habitation), le nouveau PLU classe cette zone en UD (commerces industrie). Cette nouvelle classification permet à la municipalité de maîtriser et de limiter les projets futurs susceptibles d'émerger en cas de départ ou de vente des locaux par l'entreprise « ORANGE ».



EN CETTE NOUVELLE ANNÉE, ÇA BOUGE À VILLABÉ !

En cette nouvelle année, ça bouge à Villabé ! L'offre commerciale va s'étoffer. Voici quelques détails :

- **PICARD SURGELÉS** a transféré ses activités en s'installant aux « Halles de Villabé » entre V&B et Boucherie Bernard depuis le 24 janvier 2022.

- Après le départ de *Decathlon*, le site a été vendu à **GRAND FRAIS** qui envisage une ouverture pour le deuxième semestre 2022. De nombreux travaux d'adaptation et d'agrandissement du bâtiment doivent être réalisés.

- Installation dans le centre commercial d'un **CENTRE DE SOINS DENTAIRES** et d'un **CUISINISTE**. Nous attendons aussi la confirmation d'une **SALLE DE SPORTS** avec un accès indépendant.

- L'ex-restaurant *Flunch* connaît aussi un regain d'intérêt avec deux pistes actuellement. Nous ne manquerons pas de revenir sur les développements à venir.

Nous sommes en relation très étroite avec les grands acteurs

fonciers afin de leur proposer les offres reçues pour capter les candidats au développement économique de notre zone d'activité.

D'autre part, **notre service communication mettra bientôt en ligne le nouveau site internet de la ville**. Celui-ci proposera un accès simplifié mais exhaustif à l'offre commerciale. Cette nouvelle configuration optimisera la mise en relation entre le professionnel et le consommateur.

Nous sommes tous villabéens, il est important de faire confiance à nos commerçants. Sans une offre commerciale locale riche, nos achats seraient plus compliqués mais sans nous, il n'y aurait plus de commerçants : **« consommer local, c'est vital ! »**



Notre volonté politique est de se battre pour perpétuer l'offre commerciale et surtout renforcer le « consommer local » !

Laurent SILVEIRA

Adjoint au maire chargé des commerces, des entreprises, de l'urbanisme social et du jumelage



2022 : NOUVEAUX TARIFS DE CANTINE & REPAS À 1€

Face à l'importance incontestable des repas de cantine pour nos enfants et au contexte financier parfois compliqué pour certains parents, la municipalité a souhaité renouveler son soutien aux familles en proposant une diminution exceptionnelle des tarifs de cantine alors que toutes nos charges augmentent.

Une nouvelle grille tarifaire a ainsi été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 16 décembre 2021.

Les tarifs de la restauration scolaire baissent donc pour tous les enfants malgré l'augmentation régulière et mécanique des charges communales (*coût de fabrication du repas, masse salariale des encadrants, entretien des bâtiments, eau, gaz, électricité...*).

Et ce, grâce à la signature d'une convention triennale avec l'Etat qui s'engage à soutenir financièrement les collectivités qui instaurent une tarification sociale à la cantine.

Tranches de quotient	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
< 440	2,21 €	1,00 €
440 À 747	2,56 €	1,00 €
748 À 932	3,32 €	1,00 €
933 À 1117	4,00 €	3,50 €
> 1117	4,34 €	4,00 €
EXTÉRIEURS	8,68 €	10,00 €

Des repas à 1 € sont désormais proposés pour les 3 premières tranches et une diminution substantielle a été appliquée pour les deux tranches suivantes (hors extérieur) afin que toutes les familles bénéficient d'une réduction de prix.

La qualité des repas a par ailleurs été améliorée avec la suppression des perturbateurs endocriniens, l'utilisation de produits issus des circuits courts ainsi que la mise en place au 1^{er} janvier 2022 de la loi EGalim avec des repas comportant 50% de produits alimentaires durables de qualité dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Précisons enfin que le système de la dégressivité pour le 2^{ème} enfant a été retiré car compensé par la baisse des tarifs pour toutes les familles.

La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de soutenir financièrement les familles en ces temps parfois difficiles et de veiller à proposer à chaque enfant, des repas complets, équilibrés et à la qualité nutritionnelle avérée.

Un soutien financier supplémentaire aux familles villabéennes tout en valorisant les produits locaux, durables et de qualité.

Fabrice ROUZIC
Adjoint au maire Chargé de la stratégie financière, des ressources humaines et du développement durable



FACE AUX RISQUES MAJEURS, LES ÉCOLES SE PROTÈGENT

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à chaque école afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe (attentat, intrusion, accident chimique...).

Le P.P.M.S. est adapté aux spécificités de chaque groupe scolaire. Il prend donc en compte les risques majeurs liés à son environnement, ainsi que ses composantes (effectifs, qualité du bâti...).

Selon les directives, les exercices consistant à s'échapper (les élèves évacuent dans le calme) ou à se confiner (les élèves se cachent et font le silence) ont eu lieu le 18 octobre 2021 sur le groupe scolaire Jean-Jaurès et le 12 novembre 2021 sur le groupe scolaire Ariane.



DICTIONNAIRES AUX CE1 : UN MOMENT JOYEUX ET ATTENDU !

Selon une coutume maintenant bien établie à Villabé, le 1^{er} trimestre de l'année scolaire voit la remise d'un dictionnaire aux élèves de CE1. Durant la distribution de l'ouvrage, le chapitre questions-réponses a permis d'éclairer au mieux les élèves sur son usage.

Visant à marquer l'un des moments forts de la vie d'un élève, la distribution de ces dictionnaires permet d'éveiller la curiosité des enfants et de démocratiser l'accès à la lecture et au livre. Une démarche qui a du sens pour une génération où les écrans règnent en maître !

Au total, 93 élèves ont été ravis de recevoir un dictionnaire qu'ils conserveront pour la suite de leur scolarité.



2022 débute dans un contexte de pandémie persistante qui m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Isabelle WIRTH

Adjointe au maire chargée des affaires scolaires, périscolaires et de la santé

LA MAGIE DE NOËL POUR LES MATERNELLES

L'ambiance féérique de Noël au sein des écoles maternelles permet de passer des moments agréables. C'est l'occasion pour les enfants de décorer l'école et le sapin, de fabriquer des objets, de chanter, de confectionner des biscuits ...

Comme chaque année, la municipalité a offert un cadeau aux élèves des écoles maternelles de la commune. C'est avec des mines réjouies que les enfants ont accueilli le Père Noël dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Ce fut un grand moment d'émotion accompagné d'impatience et d'excitation de voir l'homme à la barbe blanche avec sa hotte chargée de cadeaux.



MOBILTEST COVID

LA SOLUTION DE DÉPISTAGE COVID VILLABÉ

Du 28 Janvier au 28 Mars

TEST 100% PRIS EN CHARGE POUR LES VACCINÉS

En partenariat avec : **Région Île de France**

MOBILTEST COVID

SPÉCIAL DÉPISTAGE

ENTRÉE

PROCES

CONFORT

STANDBY

LOXAMED

MOBILTEST COVID

DÉPISTAGE ET DIAGNOSTIC

VILLABÉ

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30

ADRESSE

Rue Jean-Claude Guillemont (Espace Culturel la Villa)

91100 Villabé

Faites votre test PCR ou antigénique en 5 minutes

Apportez votre carte vitale

LOXAMED
OFFRE DE SERVICE SANTÉ MOBILE

COLLECTONS ET RECYCLONS LES MASQUES

La municipalité s'implique dans une démarche écologique et sociale avec les associations **COLLECT'ON** et **ARIES**. D'ici fin janvier, la commune installera jusqu'aux vacances d'été des bornes de collecte de masques devant le groupe scolaire Jean-Jaurès, le Groupe scolaire Ariane, la Mairie et le gymnase Paul Poisson.

L'association **ARIES** assure l'installation des bornes d'apport volontaire, la collecte des bornes et la livraison des masques collectés au recycleur par un chantier d'insertion.

La société **LE MASQUE FRANÇAIS** assure le recyclage des masques collectés qui seront destinés à l'industrie automobile et transformés en tableau de bord, pare-choc, tapis de sol,...

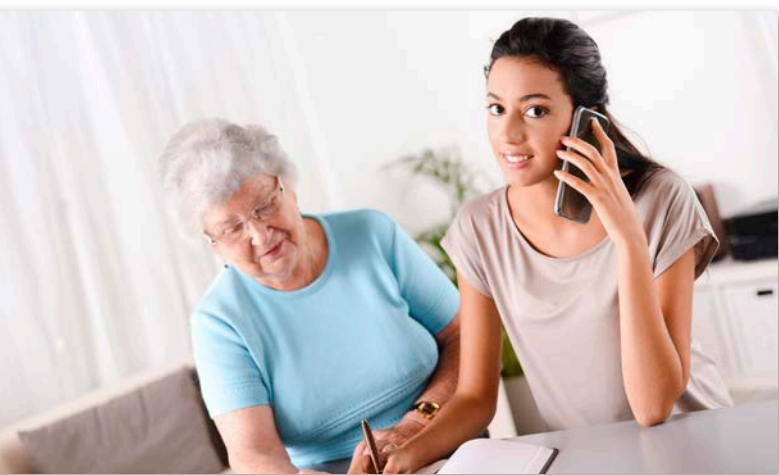




LES ACTIONS ET MISSIONS DU CCAS : SOUTENIR ET AIDER TOUS LES VILLABÉENS !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action de prévention et de développement social dans la commune, participe à l'instruction des demandes d'aide sociale, exerce les compétences que le Département a confiées à la commune. Le CCAS a également un rôle central dans les procédures de domiciliation et la lutte contre les exclusions.

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.



Les missions du CCAS :

- Proposer une écoute bienveillante et orienter les demandeurs en fonction de leurs besoins.
- Accompagner et instruire les dossiers de demande d'aides sociales.
- Permettre la domiciliation des personnes sans domicile stable.
- Apporter des aides légales et extra-légales.
- Tenir un registre des personnes vulnérables.
- Mettre en place des animations d'actions sociales.

Le CCAS est réparti en 2 grands pôles.

Le pôle SOCIAL :

Le pôle Social accueille, informe et accompagne tous les villabéens dans leurs démarches pour :

- La gestion et attribution des logements sociaux avant validation par les bailleurs sociaux
- Le fonds solidarité de logement (maintien ou accès au logement pour les personnes en difficulté)
- L'orientation vers SNL si éligibles
- Les sorties solidaires (voyage à la mer, Noël, cueillette)
- La carte de transport scolaire : remboursement suivant quotient
- Les domiciliations
- L'instruction des dossiers d'obligation alimentaire
- La gestion de la distribution des colis alimentaires
- Les attestations d'accueil
- Le passnavigo (Améthyste seniors +65 ans non imposable et - 65 ans handicapé)
- L'orientation des personnes en difficulté vers la Maison des Solidarités (MDS)
- La gestion pour les demandes à nouvelles voies

Il propose également des permanences 1 fois par mois :

- Nouvelles voies (aide juridique)
- Dynamique emploi (jeunes - 25ans)
- Plie (emploi tous âges)

Le pôle SENIORS :

Le pôle Seniors accueille, informe et accompagne les personnes concernées dans leur quotidien, en proposant les services suivants :

- Portage des repas
- Portage de documents en partenariat avec la médiathèque (livres, cd, films, etc...)
- Navettes Carrefour et marché de Corbeil-Essonnes
- Télé Assistance
- Vaccination grippe
- Organisation des rendez-vous vaccination Covid
- Animations Semaine Bleue
- Plan canicule et plan grand froid
- Gestion et distribution des bons seniors
- Activités proposées aux seniors



MARCHÉ DE NOËL À MONTBÉLIARD

35 personnes ont partagé un week-end à Montbéliard où ils ont pu profiter de nombreux produits locaux.

VACCINATION GRIPPE

Nicole WAGHEMAEKER, conseillère déléguée à la dépendance en collaboration avec Martine CHAUCHARD et Arlette PIN, conseillères municipales ont cette année encore, en plus de la covid, organisé la journée de la vaccination contre la grippe qui a permis de recevoir plus de 100 villabéens.

Nous remercions les infirmières, l'ensemble des bénévoles et le service des sports pour leur contribution à cette journée très attendu tous les ans.



TÉMOIGNAGES SUR LA COVID19

En décembre dernier, nous avons édité un recueil de témoignages sur la Covid 19, à l'initiative de Pascale Huvier, adjointe au maire chargée des affaires sociales et du CCAS, et arrangé par Jean-Marc BOULY (écrivain Villabéen).

Dans ce recueil de 27 pages, des Villabéens s'expriment et relatent ce qu'ils ont vécu pendant la première vague du premier variant, alors que la pandémie frappait, emportait nombreux de nos concitoyens, alors que nous étions tous confinés, alors que des

bénévoles fabriquaient des masques, que d'autres apportaient masqués les repas ou les courses à nos anciens, alors que nous applaudissions tous à 20h nos soignants, alors que personne n'était encore vacciné puisque le vaccin n'existait pas !

Faites un don au CCAS pour acquérir ce recueil...

...pour aider celles et ceux qui ne peuvent acheter, ni de la nourriture, ni des produits d'hygiène, ni des masques, ni des autotests...

Si vous souhaitez acquérir cet ouvrage, faites un don (montant libre).



Découvrez toutes les missions du CCAS et n'hésitez pas : nous sommes à votre disposition ! Pour tous ces sujets, contactez-nous au 01 69 11 24 68 ou 01 69 11 19 73

Pascale HUVIER
Adjointe au maire chargée des affaires sociales et du CCAS





1



2



2



2



3

LES TRAVAUX ENTRE OCTOBRE ET DECEMBRE 2021

- 1 • Nettoyage de la toiture et reprise des lasures des boiseries, préau élémentaire Ariane
- 2 • Peinture de la classe RAZED, élémentaire Jean-Jaurès
- 3 • Réfection du portique du 3^{ème} pont
- 4 • Pose de stores sur les skydomes, maternelle Ariane
- 5 • Pose d'une citerne souple aux Services Techniques pour récupération d'eau



4

Nous entretenons nos voiries sur l'ensemble de notre village. Nos agents sont sur le terrain tous les jours pour tous les travaux du quotidien.

Deux nouveaux portiques ont été installés aux entrées et sorties de notre Espace Culturel la Villa. Le portique sur le 3^{ème} pont a été remis en état.

À Villabé, nous n'arrêtons jamais d'entretenir et d'embellir notre attractive commune.

Robert NIETO

Adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux communaux





La sécurisation de nos vergers, chemin d'ambreville, a pu être faite par la pose de blocs béton afin d'éviter que des véhicules puissent y pénétrer.



LES TRAVAUX EN COURS SUR JANVIER 2022

6 • Pose portiques à l'entrée de la Villa

7 • Pose climatisation dans salle polyvalente du Service Jeunesse





NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE VOTRE **POLICE MUNICIPALE** POUR VOTRE SÉCURITÉ

La police municipale de Villabé poursuit son développement avec l'acquisition de 2 caméras piétons afin d'améliorer les relations entre la population et le service de la Police Municipale.

A compter du 15 février, en application des articles L241-2, R.241-1, R.241-8 et suivant du Code de la Sécurité Intérieure et de l'Arrêté Préfectoral 2021 DCSIPC/BSIOP/numéro 034 du 28 janvier 2021, les agents de la Police Municipale de Villabé sont autorisés à procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions.

Les enregistrements ont pour finalités la **prévention** des incidents au cours des interventions, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ainsi que la formation et la pédagogie des agents. **Le responsable du traitement demeure le Maire.**

Les caméras sont portées de manière **apparente** sur l'uniforme des agents agréés et assermentés.

Le déclenchement de l'enregistrement fait l'objet d'une information des personnes filmées, sauf si les circonstances l'interdisent. Nous précisons que **l'enregistrement n'est pas permanent.**

Caractéristiques des caméras piétons :

Les enregistrements audiovisuels sont effacés au bout d'un mois, hormis le cas où ils sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative et disciplinaire.

Les images captées peuvent être transmises en temps réel au poste de commandement lorsque la sécurité des agents ou la sécurité des biens est menacée.

Seuls les agents individuellement désignés habilités par le responsable de service pourront procéder à l'extraction de données.

Dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative, disciplinaire ou de formation des agents, les Officier de police judiciaire, les services d'inspection général de l'Etat, le Maire, les membres des instances disciplinaires et les agents en charge de l'instruction des dossiers et les agents chargés de la formation peuvent être destinataires de tout ou une partie des données et informations dans les traitements.

Caractéristiques des caméras piétons :



Article R241-15

Création Décret N°2019-140 du 27 février 2019 - art. 1

L'information générale du public sur l'emploi des caméras individuelles par la commune est délivrée sur le site internet de la commune.

Le droit d'opposition prévu à l'article 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne s'applique pas aux traitements mentionnés à l'article R. 241-9.

Les droits d'information, d'accès et d'effacement prévus aux articles 70-18 à 70-20 de la même loi s'exercent directement auprès du maire.

Afin d'éviter de gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires et d'éviter de nuire à la prévention ou la détection d'infractions pénales, aux enquêtes ou aux poursuites en la matière, les droits d'accès et d'effacement peuvent faire l'objet de restrictions en application des 2° et 3° du II et du III de l'article 70-21 de la même loi.

La personne concernée par ces restrictions exerce ses droits auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés dans les conditions prévues à l'article 70-22 de la même loi.

**CNIL : 3 place de Fontenoy / TSA 80715
75334 PARIS Cedex 07**

Tél : 01 53 73 22 22

du lundi au jeudi de 9h à 18h30 / le vendredi de 9h à 18h

Pour votre sécurité, notre commune continue la mise en service de la vidéo protection. 33 caméras sont opérationnelles sur notre territoire, 22 autres points seront posés et opérationnels d'ici la fin 2022. Elles sont reliées au CSUI de Corbeil-Essonnes avec une surveillance 24h/24.

Nos deux groupes scolaires vont être dotés durant de Plan Particulier Mise Sécurité (PPMS) sonores afin de différencier les alarmes.

La sécurité des biens et des personnes est une priorité !

Robert NIETO

Adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux communaux



DÉCOUVRIR VILLABÉ SOUS LE REGARD DE CHRISTIAN JÉGOU

À l'occasion de la dernière exposition 1914-1919, organisée par Frédéric Faure et tournée vers le bilan de la guerre pour le Villabé d'alors, nous avons fait appel à Christian Jégou, illustrateur villabéen et reconnu.

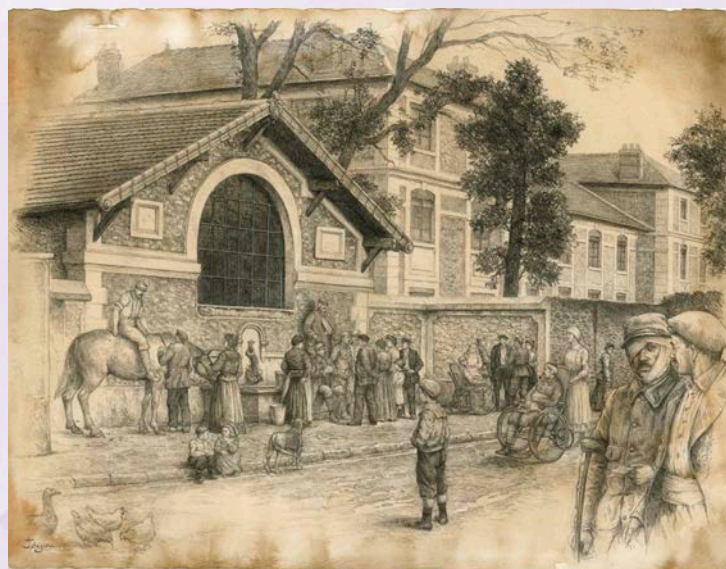
Le co-auteur de nombreux ouvrages (*sur le Moyen-Âge, la Préhistoire, l'Égypte, Lascaux, Pékin, etc.*) et l'auteur d'encore plus de publications pour la presse magazine, l'édition et les musées, a eu pour mission d'imaginer notre village, et de lui redonner vie le temps d'une série de 6 tableaux. Réalisés au crayon graphite, à la mine de plomb et à l'aquarelle, ils représentent 6 lieux emblématiques de notre village.

Afin que ceux qui n'ont pas pu visiter l'exposition et assister aux conférences de Frédéric Faure puissent voir ces dessins, nous en publions ici les reproductions.



Spectacle « Sous le poids des plumes »





UNE NOUVELLE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA POÉSIE ET DE L'ÉNERGIE

Pour commencer l'année, le **festival Les Hivernales** s'arrête à Villabé avec le spectacle *Sous le poids des plumes*.

Construit autour d'une succession de saynètes tirées du quotidien, c'est un spectacle de haute-volte mêlant danse hip-hop, jeu burlesque et manipulation d'objet, sur le thème du souvenir, interprété par quatre danseurs, tour à tour doux et drôles, tendres et impertinents, pour le plus grand plaisir de tous.

**Du hip-hop aussi sensible que joyeux,
poétique et enlevé !**

Cette nouvelle année nous permettra de nous retrouver en présentiel, pour des spectacles comme toujours de qualité. N'oubliez pas de vous inscrire. À très bientôt

Céline ONESTAS

Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles





LA MAGIE DE NOËL SAUVEGARDÉE À VILLABÉ

Avec la crise sanitaire de nombreuses communes ont fait le choix de ne pas maintenir leurs festivités de fin d'année. Mais à Villabé, pour la fin de l'année, il avait été décidé d'organiser diverses petites choses afin de maintenir la magie de Noël.

Tout à commencer le lundi 5 décembre avec le lancement du concours illuminations de Noël, auquel se sont inscrits 22 villabéens. Les décorations lumineuses des maisons ont enthousiasmé le jury lors de leur passage le 20 décembre. Merci à tous pour votre participation à ce concours et pour avoir égayé, avec vos maisons, vos quartiers.

Les 4, 5, 8, 11 et 12 décembre, un manège pour les enfants,



offert par la municipalité, s'installait place Roland Vincent. Les enfants ont pu faire autant de tours de manège qu'ils le souhaitent.

Notre primeur Zak Fruits et notre poissonnier ont vu s'ajouter, chaque dimanche de décembre, de nouveaux exposants qui ont pu vous faire découvrir leurs spécialités, leurs créations autour du Marché de Noël.

L'Amicale de Villabé et Chris Agullo étaient présents pour animer le dernier dimanche.

Le 3 décembre, Roger Forlivesi, Gilles Fourmont et l'ensemble des bénévoles du Téléthon lançaient la 22^{ème} édition à Villabé.



Félicitations à tous les bénévoles, à toutes les associations, à toutes les entreprises, à tous les villabéens qui se sont mobilisés. Grâce à vous, à votre générosité et votre soutien pour la recherche, la somme de **6 871 € a été versée à l'AFM Téléthon**.

Merci à tous pour votre participation qui a permis la réussite de ces divers moments festifs de fin d'année.



JOURNÉE MULTICULTURELLE

Le 26 mars prochain, le service Événements vous propose de découvrir les **spécialités culturelles et culinaires de différents pays**.

La journée multiculturelle, c'est une invitation pour tous, petits et grands, à découvrir toutes les cultures représentées par des associations situées sur le territoire de Grand Paris sud : **Le Portugal, le Maroc, le Laos, La Pologne, le Mali, les Antilles...**

Les visiteurs pourront embarquer dans un véritable tour du monde. De nombreuses animations sont prévues : expositions,

dégustation de produits locaux en journée et pour clore cet événement nous vous proposerons en soirée des démonstrations de danses folkloriques, des défilés en tenue, des animations musicales...

Un programme plus précis de cette grande journée vous sera bientôt adressé, surveillez votre boîte aux lettres.



Espérons que 2022 soit riche en moments de partage, de découverte et festifs !

Marie GUÉANT-SIDORKO

Adjointe au maire chargée des festivités et des grands rassemblements



PERMIS DE CONDUIRE OU BAFA, AVEC UNE AIDE, C'EST MIEUX !

La commune donne aux jeunes villabéens un coup de pouce pour financer leur formation au BAFA ou leur permis de conduire en échange d'un engagement citoyen.

L'aide au permis de conduire

Le coût d'obtention du permis de conduire est très important. C'est pourquoi la commune met en place une aide accessible aux jeunes villabéens sans condition de ressources. **La participation financière de la Ville est de 200 €.** Elle permet de prendre en charge une partie du coût de leur formation en vue de l'obtention du permis. En échange de cette aide, les jeunes s'investissent, à hauteur de 20 heures de "travail citoyen" auprès de la Ville. L'aide au permis de conduire permet également une aide financière aux 16-17 ans souhaitant faire un apprentissage anticipé de la conduite.

L'aide au BAFA

Le BAFA citoyen, c'est la possibilité donnée aux jeunes villabéens de se former à la première partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Son montant est fixé sans condition de ressources. La commune les accompagne dans leur projet à hauteur de 200 € en échange de 20 heures d'engagement citoyen à dimension sociale, solidaire, humanitaire, culturelle ou sportive auprès des services communaux ou des associations villabéennes. Une fois réalisé, une convention est établie entre la mairie, l'organisme de formation et le bénéficiaire afin de procéder au versement de cette aide.

Le permis citoyen est un symbole d'engagement entre les jeunes et la commune.

Les dossiers de candidature pour ces deux aides sont à retirer au Service Jeunesse, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Une fois complétés, ils devront être retournés au Service Jeunesse.

Pour plus de renseignements contactez le service jeunesse au 01 64 97 53 31 ou par mail à espacejeunes@mairie-villabe.fr



« On ne naît pas citoyen, on le devient... ».
Le parcours du citoyen est fait d'engagements dans la vie publique, qu'ils soient associatifs, sportifs, qu'ils défendent une cause ou permettent de mieux vivre ensemble.

Nadia LIYAOU

Adjointe au maire chargée de la communication, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse





SUBVENTIONS MUNICIPALES

La campagne de subventions municipales aux associations est ouverte. Les associations villabéennes devaient rendre leur dossier au 15 janvier. La période d'analyse des demandes a donc commencé. Les attributions seront connues lors du vote du budget de la ville en conseil municipal.

L'enveloppe allouée pour aider notre tissu associatif devrait être maintenue à 115 000 €. Afin de répartir cette dernière un règlement d'attribution a été élaboré, il est consultable sur le site internet de la commune. En fonction de l'analyse des dossiers, il sera susceptible d'être modifié.



Projet Sport Santé pour tous les secteurs de la ville

Comme annoncé lors de notre dernière édition du Villab'echo, deux nouveaux spots d'agréés de fitness en accès libre ont été réalisés. Le premier devant le gymnase du bras de fer et le second en réhabilitant l'ancien parcours de santé proche du 3^{ème} pont. Le coût de ces réalisations est de 30 000 €. Trois nouveaux sites verront le jour en 2022 et permettront de pourvoir chaque zone de la ville de structures de sport en accès libre. Une à côté de la Maison des Associations, un site derrière le Conservatoire Yves Henry et le troisième au bout du chemin des Vignes sous forme de parcours Ninja. Le coût total de ces 3 projets est estimé à 45 000 €.

Foot 5

Le marché pour la construction du terrain de Foot 5 est lancé et devrait être attribué fin janvier. L'analyse des Offres est en cours. Nous avons eu le plaisir de recevoir une notification de subvention du Conseil Régional qui nous aidera dans ce projet à hauteur de 40 000 € qui viendront s'ajouter au 30 000 € de la Fédération Française de Football. 8 semaines de travaux sont envisagées pour une livraison de ce nouvel équipement au printemps.

Terrain de Boules

Un nouveau terrain de boule a été créé près des nouveaux terrains de tennis couverts de la rue du chemin Vert. Il vient s'ajouter au deux bouledromes de la gare. Coût de l'opération 6 000 €.



Soutenir les associations villabéennes est une priorité pour le dynamisme de la commune.

Patrick HASSAÏM

Adjoint au maire chargé des affaires sportives



UN STAGE POUR TOI 91

« Un Stage Pour Toi 91 » est une association de loi 1901 à but non lucratif créée en 2018 et déclarée à la Préfecture de l'Essonne. Elle part du constat que l'égalité des chances est un concept qui doit pouvoir s'appliquer dès le plus jeune âge. Le stage d'observation de la classe de troisième est le premier pas pour un collégien dans le monde du travail.

En revanche, tous les élèves de 3^{ème} ne bénéficient pas du même réseau, des mêmes opportunités, des mêmes chances. Ce constat est également fait pour les lycéens et lycéennes qui préparent le Baccalauréat professionnel et le Brevet de Technicien Supérieur (BTS). En conséquence, le but est de mettre en contact des élèves et entreprises ou administrations.

Nous avons reçu récemment le vice-président de cette association essonnienne, Pascal LETERRIER, qui a bien voulu répondre à nos questions.

Quelle est la spécificité de l'association UnStagePToi91 ?

Nous sommes conscients qu'il existe plusieurs plates formes telles que : *un jeune une solution*, *alternance.gouv.fr*, *Indeed*, *LinkedIn*, *regionsjob*, la plate-forme du département de l'Essonne et autres. Notre action vient en complément, mais avec des attentions toutes particulières :

- **sur la relation humaine** : privilégier l'échange personnalisé avec l'élève ou l'étudiant
- **sur l'ancrage local** : notre département.

Pour nous faire connaître nous avons créé une page Facebook et une page LinkedIn au nom de notre association.

Quel est votre public cible ?

Nos cibles sont principalement les élèves en manque de réseau pour leur faire découvrir des métiers hors de la sphère familiale pour les stages de découvertes des collégiens. Nous les accompagnons dans la rédaction de leur lettre de motivation et de leur CV car c'est le premier barrage à passer pour obtenir un entretien, et lorsque c'est possible nous sélectionnons l'entreprise qui correspond au mieux à leurs attentes.

Comment procédez-vous ?

Nous mettons également notre réseau d'entreprise à sa disposition mais sans garantie que sa candidature sera retenue, mais au moins il aura eu la possibilité d'avoir un petit coup de pouce.

Nous faisons donc office de lien : lien entre l'élève et l'entreprise mais également lien entre l'entreprise et l'élève.

Notre priorité est d'enrichir jour après jour notre base potentielle d'entreprise susceptibles de proposer soit des stages soit des contrats d'alternance. Nous cibons sur les communes les entreprises sur les zones d'activités industrielles, de service ou commerciales. Nous avons déjà placé plusieurs jeunes avec des profils très différents : du collégien de troisième qui n'ira pas faire son stage de découverte dans l'entreprise où travaille maman ou papa afin de découvrir un univers différent ; du lycéen en seconde bac professionnel ELEEC au BTS première année aéronautique.

Vous avez rencontré en décembre 2021 le Maire de Villabé Karl Dirat ; pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Votre maire est intéressé par notre démarche : le dynamisme d'une commune passe également par l'interaction entre les entreprises de notre territoire et les jeunes qui y résident. Le 3 décembre 2021, le Maire de Villabé entouré de son équipe, a réuni les entreprises et commerçants du bassin d'emploi de Villabé, autour d'un petit déjeuner auquel l'association *UnstagepourToi91* a été conviée. Elle a expliqué sa démarche aux entreprises présentes et l'équipe de la Mairie : « accompagner le jeune, le conseiller, l'orienter sur une entreprise mais en aucun cas lui ôter l'initiative ou l'autonomie. Dès que le jeune est mis en relation avec une entreprise, c'est à lui de gérer le premier entretien et de fournir tous les documents nécessaires. Nous n'intervenons plus dans la relation. »

Nous activons également notre réseau d'amis, notre réseau professionnel, notre réseau de connaissance et petit à petit notre fichier d'entreprise s'agrandit. Il reste maintenant aux entreprises de Villabé de jouer le jeu pour accueillir les jeunes de la commune en stage de découverte. Je sais que votre commune joue pleinement le jeu et a accueilli plusieurs collégiens villabéens.

Je voudrais ajouter que notre association a été dupliquée dans le Calvados et en Provence Alpes Côte d'Azur.

Contactez l'association **Un Stage Pour Toi 91** par :

Mail : unstagepourtoi91@gmail.com

Un Stage pour Toi 91 **Un Stage pour Toi 91**

**UNE VILLE PROPRE,
c'est l'affaire de tous !**

**ESSONNE
VERTE
ESSONNE
PROPRE**

**Vous aussi participez aux opérations
de nettoyage sur notre commune !**

le SAMEDI 11 JUIN

**DE 8H30 À 13H00, RDV pour l'opération,
au CENTRE COMMERCIAL VILLABÉ A6
Portes centrales 91100 VILLABÉ
01 69 11 19 75 - contact@mairie-villabe.fr**

**INSCRIPTION EN MAIRIE à partir du 1^{ER} FÉVRIER
La municipalité mettra à disposition des sacs,
des gants et des pinces.**

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS



Karl DIRAT

Le maire de Villabé

Reçoit les samedis matins de 8h30h à 12h, sur rendez-vous

Tel : 01 69 11 19 75 - Mail : karl.dirat@mairie-villabe.fr



Fabrice ROUZIC

Maire adjoint chargé de la stratégie financière, des ressources humaines et du développement durable

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : fabrice.rouzic@mairie-villabe.fr



Isabelle WIRTH

2^{ème} adjoint au maire chargée des affaires scolaires, périscolaires et de la santé

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : isabelle.wirth@mairie-villabe.fr



Patrick HASSAÏM

3^{ème} adjoint au maire chargé des affaires sportives

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : patrick.hassaim@mairie-villabe.fr



Nadia LIYAOU

4^{ème} adjoint au maire chargée de la communication, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : nadia.liyaoui@mairie-villabe.fr

Robert NIETO

5^{ème} adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux communaux

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : robert.nieto@mairie-villabe.fr



Pascale HUVIER

6^{ème} adjoint au maire chargée des affaires sociales et du CCAS

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : pascale.huvier@mairie-villabe.fr



Laurent SILVERA

7^{ème} adjoint au maire chargé des commerces, des entreprises, de l'urbanisme local et du jumelage

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : laurent.silvera@mairie-villabe.fr



Marie GUÉANT-SIDORKO

8^{ème} adjoint au maire chargée des festivités et des grands rassemblements

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : marie.gueant-sidorko@mairie-villabe.fr



TRIBUNES POLITIQUES DES GROUPES



Groupe politique majoritaire : Agir pour Villabé

Notre groupe majoritaire a engagé depuis 2014 une démarche pro-active inédite sur notre territoire dans le cadre du développement durable. Nous avons ainsi travaillé à la protection des 135 ha du Cirque Naturel de l'Essonne en obtenant le label Espace Naturel Sensible, à la rénovation énergétique de nos bâtiments, à l'achat d'énergies vertes, au passage «Leds» des éclairages publics, à l'acquisition de véhicules électrique, à l'apport volontaire du verre, à la plantation «1 000 arbres pour Villabé, c'est 1 000 arbres pour la planète», projet primé par la Région en avril 2021, à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie afin d'économiser 2 millions de litres d'eau potable d'ici 2026, projet primé par la Région en novembre 2021, à l'instauration du compostage dans nos cantines, à l'installation d'un rucher pédagogique, au «zéro phyto» par les services communaux, à la création de voies vertes et cyclables.

Toutes ces actions éco-durables préservent notre cadre de vie et viennent de permettre à Villabé d'obtenir le label «**Territoire engagé pour la nature 2021-2024**» décerné par la Région Ile de France et par l'Agence Régionale

de la Biodiversité. Nous allons donc être accompagné dans tous nos projets écoresponsables et Villabé s'engage désormais à rétablir les zones humides et la biodiversité le long de l'Essonne.

Ce programme ambitieux va s'appuyer les modifications adoptées le 16/12/2021 en Conseil Municipal dans le cadre du nouveau Plan local d'Urbanisme qui limite l'artificialisation des sols et la densification des constructions en cœur de ville et qui contribue à la préservation des paysages remarquables, au maintien d'activités agricoles, au développement raisonné de l'activité économique et à l'accueil de nouveaux habitants dans le respect des obligations issues de la loi solidarité et renouvellement urbain. Toute notre équipe vous souhaite une très bonne année 2022. Prenez soin de vous !

Agir pour Villabé, Une dynamique au service de tous.

CYRANO

Mardi 8 février 2022
20h, Espace Culturel la Villa
Réservation conseillée
et infos au 06 84 34 79 43

RENCONTRE AUTOUR DES ROIS VAGABONDS

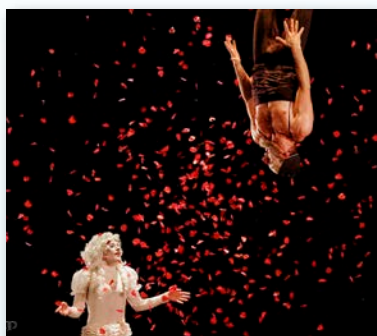
Mardi 8 mars 2022
19h, Médiathèque A. Ramey
Réservation conseillée
et infos au 06 84 34 79 43

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 mars 2022
19h30, salle Rogez Duboz

LES ROIS VAGABONDS CONCERTO POUR DEUX CLOWNS

Mardi 15 mars 2022
20h, Espace Culturel la Villa
Réservation conseillée
et infos au 06 84 34 79 43



SALON DES CRÉATRICES

19 et 20 Mars 2022
Organisé par l'AFV
Espace Culturel la Villa

JOURNÉE MULTICULTURELLE

26 Mars 2022, 10h à 18h
Spectacle à 20h
Espace Culturel la Villa
Renseignements en Mairie



RENCONTRE AUTOUR DES SOURIS ET DES HOMMES

Judi 24 mars 2022
19h, Médiathèque A. Ramey
Réservation conseillée
et infos au 06 84 34 79 43

DES SOURIS ET DES HOMMES

Vendredi 1^{er} avril 2022
20h, Espace Culturel la Villa
Réservation conseillée
et infos au 06 84 34 79 43

PIERRE ET LE LOUP

Vendredi 8 avril 2022
20h, Espace Culturel la Villa
Réservation conseillée
et infos au 06 84 34 79 43

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanches 10 et 24 Avril 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 13 avril 2022
19h30, salle Rogez Duboz

SOIRÉE 80'

Vendredi 16 Avril 2022
20h30, Espace Culturel la Villa
Réservation conseillée
et infos au 01 69 11 24 76

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

8 Mai 2022, 10h30
RDV en Mairie

MEKTOUB

Lundi 9 mai 2022
sur le temps scolaire
Espace Culturel la Villa
Réservation conseillée
et infos au 06 84 34 79 43

REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Groupe politique d'opposition : Bien vivre à Villabé

Belle et heureuse année 2022 à toutes et à tous !

Que celle-ci puisse apporter de la **sagesse** et de l'**honnêteté** dans les **débats**
Que la **démocratie** ne soit pas qu'un mot mais une **réalité**.
Une **proposition solidaire** faite par notre groupe en fin de conseil municipal le 16.12.21 :

«Dommage de ne pas pouvoir se retrouver entre Villabéens à l'occasion des vœux du maire ; mais c'est une sage décision que de les annuler en cette nouvelle période de COVID.

Nous pensons beaucoup à celles et ceux qui sont en souffrance du fait de cette situation difficile à vivre, de la crise économique qui peut les toucher fortement.

Aussi, le **budget consacré à ces festivités** pourrait trouver une autre issue. Nous proposons de **le verser** en tout ou partie au **secours catholique**, au **secours populaire** ou **autre organisme de lutte contre la pauvreté et la précarité.**»

Celle-ci a été reprise en partie par le maire et c'est bien !

L'an 2021 a été clôturé par le **vote du Plan Local d'Urbanisme**. L'équipe majoritaire s'est applaudie et tant pis si quelques années plus tôt, décembre 2013, le maire, alors dans l'opposition avait voté contre le PLU proposé

en disant : « **Vous envisagez même de grignoter une nouvelle fois notre espace naturel du cirque de l'Essonne alors que nous souhaitons le protéger. Dans les faits, nous ne pouvons donc pas accepter la perspective de nouvelles constructions chemin des bas cornus.** »

Et oui, il y a les paroles et les actes !

Il y a aussi les écrits et les actes.

Rapport de l'enquête publique: **la municipalité travaille déjà sur un plan de circulation** afin d'intégrer au mieux les futurs flux de véhicules

Puis le maire interrogé en conseil dira : « **nous lancerons un plan de circulation quand on aura la plupart des logements qui seront aboutis ; puisque lancer un plan bien avant, ce n'est pas envisageable** »

Comprenez qui pourra mais en attendant prenez surtout soin de vous !



A. Trambaud-Dufresne C. Bertaux A. Sébastien
J-L. Iughetti N. Gomez
www.bienvivreaillabe.fr [Facebook.com/bienvivreaillabe91100](https://www.facebook.com/bienvivreaillabe91100)



+ de 4 ans d'expérience
sur le secteur de Villabé
et ses alentours !

- PARTICULIERS & PROFESIONNELS
- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- HONORAIRES ADAPTÉS



Élodie GRUSZCZYNSKI
Tél : 06 09 10 57 81

ACHAT • VENTE • AVIS DE VALEUR OFFERT

contact@agence-ci.fr • www.immo-diffusion.fr

ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877



LA **VOLONTÉ** DE **RESPECTER**
VOS **SOUHAITS...**

... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

MENECY • 01 64 57 23 00

CORBEIL ESSONNES • 01 64 96 19 19

RIS ORANGIS • 01 69 43 66 33

JUVISY SUR ORGE • 01 69 24 81 50

www.pf-amarin.com

CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIION
MARBRERIE
7J/7 • 24H/24

SARL au Capital social de 518 400 euros - SIREN : 451 498 344 - RCS : 451 498 344 RCS Evry
Siège social : 104 Boulevard de Fontainebleau 91100 Corbeil-Essonnes
N° habilitation : 0891 046 - Orfas : 07 02 87 82

DÉGUSTATIONS • SOIRÉES THÉMATIQUES
CONCERTS • RETRANSMISSIONS SPORTIVES



**PARTAGEUR DE BONS
MOMENTS**

V AND B

Zone commerciale les Halles de Villabé
3, route de villoison - 91100 Villabé

v and b villabé • Tél : 01 64 97 05 39
villabe@vandb.fr • www.VandB.fr



ALONEGRAPHIC.

CRÉATION GRAPHIQUE & IDENTITÉ VISUELLE

LOGOS • CARTES DE VISITE • FLYERS • DÉPLIANTS • PLAQUETTES • BROCHURES • SITES INTERNET
ROLLUPS • BÂCHES • PANNEAUX DE CHANTIER • FLOCAGE VÉHICULES • ENSEIGNES ET VITRINES

- et toute votre communication !

www.alonegraphic.fr

Alonegraphic en Essonne

91100 VILLABÉ

Tél : 06 99 420 440



CET EMPLACEMENT EST VIDE ?

Occupez-le à la prochaine parution
avec votre publicité

Contact : 06 11 68 82 52



VOTRE PRO PHIL SIANODECO

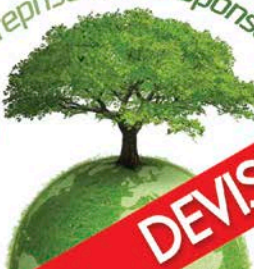


-  Peinture intérieure & extérieure
-  Revêtements sols & murs
-  Intervention suite dégâts des eaux

Philippe SIANO
14, rue Andromède - 91100 Villabé
Tél : 01 64 97 65 17 • sianodeco@gmail.com

06 99 44 44 83

Entreprise éco-responsable



DEVIS GRATUIT

Création : ALBINOGRAPHIE




AU BUREAU[®] PUB & BRASSERIE

since 1989



**LA BONNE CONSCIENCE
& LE DETOX QUI TABASSE**

LE SANS COMPLEXE

2, RUE DE LA PLAINE - 91100 VILLABÉ • TÉL : 01 64 97 39 27

 **AU BUREAU VILLABÉ**

UN MIX DE COCO ET D'ANGELIQUE POUR LA SANTÉ
A CONSOMMER AVEC MODERATION

Création : ALBINOGRAPHIE - 91100 Villabé



Vous souhaitez vendre ou acheter ?



Faites confiance à
votre conseillère immobilier
près de chez vous !

Céleste **BARAT**

 **06 69 12 70 23**

celeste.barat@iadfrance.fr

Mandataire indépendant immatriculé au RSAC de EVRY N°344127568,
RCP VERLINGUE N°127104506, titulaire de la carte de démarchage immobilier
pour le compte de la société I@D France



castorama

VILLABÉ

C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél : 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h



Prêts à vous lancer ?
nous avons tout prévu
pour la réussite de vos projets

La qualité à prix bas toute l'année !

Besoin d'aide ?

Nous avons les services qu'il vous faut

NOUVEAU  LA LOCATION DE MATÉRIEL Louez facilement le matériel professionnel nécessaire à votre projet	Livraison assurée par notre partenaire trusk  LA LIVRAISON À DOMICILE Tous vos produits livrés chez vous, dans la pièce de votre choix 3H CHRONO OU SUR RDV	 8€90 LA JOURNÉE LOCATION DE VÉHICULE Bénéficiez d'un service de location de véhicules. Consultez un conseiller ou rendez-vous à l'accueil
 LA DÉCOUPE Nous découpons le bois et le verre aux dimensions que vous souhaitez	 LE RETRAIT MAGASIN Commandez en ligne, récupérez en magasin 2h plus tard	 LA POSE Nous vous proposons de poser* pour vous grâce à notre réseau de professionnels. Bénéficiez en plus d'avantages fiscaux.

* Voir conditions en vitrine à l'espace pour les projets.
* Possibilité d'installer le matériel sur le terrain de votre choix. Nous livrons en 3h chrono à partir de 10h00 et sur RDV à partir de 14h00. Les produits livrés sont livrés en magasin. Les produits livrés sont livrés en magasin. Les produits livrés sont livrés en magasin.



**Bien accompagné,
en avant les projets !**

-5%

de Bienvenue
le jour de votre choix
sur tous vos achats



-10%

de Fidélité
à valoir tous les 1500 €
d'achats cumulés

**DES
GARANTIES
& SERVICES**

pour garder l'esprit tranquille



**DES
PRIVILÈGES
EXCLUSIFS**

toute l'année

Voir conditions à l'espace carte du magasin ou sur castorama.fr > votre espace client
pour découvrir tous les avantages de la carte castorama